

PRESTATIONS	Taux de remboursement du régime général	Taux de remboursement du Régime Local ¹	Taux de remboursement total
1. Honoraires et indemnités de déplacement			
• Médecins généralistes ou spécialistes – sages-femmes.....	70%	20%	90%
• Chirurgiens-dentistes.....	60%	30%	90%
• Actes de télésurveillance.....	60%	30%	90%
• Auxiliaires médicaux (infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues)	60%	30%	90%
• Psychologues (dispositif MonPsy -8 séances/an)	60%	30%	90%
• Indemnités kilométriques.....	100%	/	100%
2. Actes techniques			
• Actes dont le tarif est inférieur à 120€.....	70%	20%	90%
• Participation forfaitaire pour les actes >=120€.....	0€	24€	24€
3. Médicaments			
• Médicaments :			
- reconnus irremplaçables et coûteux.....	100%	/	100%
- à service médical rendu majeur ou important, préparations magistrales.....	65%	25%	90%
- à service médical rendu modéré	30%	50%	80%
- à service médical faible.....	15%	/	15%
4. Analyses et prélèvements de laboratoire			
• Actes en B (biologie).....	60%	30%	90%
• Actes en P (anatomie et cytologie pathologiques)	70%	20%	90%
• Prélèvement effectué par du personnel médical, chirurgiens-dentistes, sages-femmes.....	70%	20%	90%
• Prélèvement effectué par du personnel non médical.....	60%	30%	90%
5. Autres frais médicaux			
• Accessoires, pansements, petit appareillage.....	60%	30%	90%
• Prothèses auditives - orthopédie - optique.....	60%	30%	90%
• Prothèses dentaires.....	60%	30%	90%
• Grand appareillage.....	100%	/	100%
6. Frais de transport			
• Transports urgents.....	100%	/	100%
• Transports sanitaires programmés.....	55%	45%	100%
7. Hospitalisation			
• Frais de séjour, frais de salle d'opération, honoraires des praticiens et auxiliaires médicaux, frais d'analyse et d'examens de laboratoire réalisés pendant le séjour hospitalier.....	80%	20%	100%
• Forfait journalier hospitalier	0€	20€	20€
• Forfait journalier hospitalier en établissement psychiatrique.....	0€	15€	15€
• Forfait patient urgences (FPU tarif plein / minoré)	0€	19,61€ / 8,49€	19,61€ / 8,49€
8. Frais de cure thermale			
• Hospitalisation médicalement justifiée.....	80%	20%	100%
• Cure thermale libre :			
- Honoraires (forfait de surveillance, pratiques médicales complémentaires)	70%	20%	90%
- Frais d'hébergement, frais de transport.....	65%	/	65%
- Frais d'hydrothérapie.....	65%	25%	90%

¹ Les taux de remboursement du Régime Local sont identiques dans et hors parcours de soins alors que ceux du régime général sont moindres hors parcours de soins (cf. www.ameli.fr) Le taux de remboursement total figurant dans le tableau peut donc être diminué en cas de soins hors parcours.